

Compression des dépenses de l'État

clientèle voyageuse tout en atteignant le but pour lequel le CN fut créé. Pourquoi s'acharne-t-on à poser des actes aussi ridicules dans notre secteur? Est-ce pour pousser la population à bout de patience, afin qu'elle rejette une fois pour toutes ce mode de transport? Je suis certain que plusieurs, qui usent leur siège au bureau-chef de Montréal, souhaitent ardemment cette solution. Qu'on fasse tout simplement disparaître les trains, mais qu'eux, ils occupent leurs bureaux dans les grands hôtels ou dans les centres de gares de Montréal. Mais nous, du Saguenay-Lac Saint-Jean, nous avons besoin de ce mode de transport, nous y avons droit, parce que nous aussi, nous contribuons à payer le déficit de 91 millions de dollars ou plus par année du CN.

Il me semble qu'il serait logique de tenir nos gares ouvertes au moins pour le passage du train. J'ai posé une question à l'honorable ministre à ce sujet, et je veux qu'il prenne le temps—il m'a bien dit qu'il allait me répondre le lendemain ou le surlendemain, j'attends toujours sa réponse—de bien considérer cet aspect du service, parce que, comme je le lui ai dit à la Chambre, c'est un S.O.S. que la région lui lance. Le ministre m'a promis d'étudier cela. Je ne veux pas seulement qu'il fasse une étude, mais qu'il fasse cesser ces ordres ridicules dans ma circonscription. Je me demande quelquefois si les grands responsables du CN n'ont pas perdu tout leur sens commun. Aujourd'hui, toutes les gares sont fermées, et demain, si personne n'intervient, le train ne s'y arrêtera même plus. Le conducteur criera aux passagers: Sautez dehors, ici on n'arrête pas. Est-ce la nouvelle politique de train rapide du CN? Monsieur l'Orateur, je voulais profiter de cette occasion pour dire tout simplement au ministre, s'il y a des compressions à faire, qu'il les fasse au niveau du haut personnel et qu'il augmente le personnel de service. J'espère que cette fois je vais être écouté.

Je reviens maintenant, sur un autre article du bill C-19, je devrais dire sur quatre autres articles, puisque le gouvernement consacre quatre articles à geler les allocations familiales. Mon collègue, le député de Bellechasse (M. Lambert), qui a protesté énergiquement contre cette décision du gouvernement de ne pas indexer les allocations familiales, a bien prouvé l'illogisme de cette mesure. Et le ministre savait très bien, en présentant à la Chambre un bill visant à geler les allocations familiales, nous aurions voté contre, si ces articles avaient fait l'objet d'un bill, mais non, il est inclus dans le bill C-19. Voilà pourquoi il a présenté son bill omnibus, pour tenter de nous faire nous compromettre. En effet, si nous rejetons le bill, il dira que nous avons voté contre la compression des dépenses gouvernementales et que nous sommes pour les dépenses accrues, et si nous votons pour le bill, nous devons accepter les articles que nous rejetons. Nous demandons donc au gouvernement d'être honnête et de diviser ce bill, afin que nous puissions rejeter ce qui est mauvais et accepter ce qui est acceptable. Bien sûr, si le gouvernement proposait de comprimer les dépenses inutiles et exagérées, comme, par exemple, à l'occasion d'un voyage que se paient le premier ministre ou les autres ministres, nous voterons à deux mains en sa faveur, mais nous ne pouvons appuyer le gouvernement s'il veut réduire les revenus des familles qui sont déjà trop désavantagées dans notre société, et notamment dans la région que je représente. Alors que nous avons le plus haut taux de chômage, il est tout simplement indécent de ne pas indexer les

allocations familiales selon la hausse du coût de la vie. Le gouvernement aurait dû penser avant aujourd'hui à comprimer les dépenses de sa bureaucratie, qui augmentent de jour en jour.

Qu'on cesse donc d'étouffer encore plus les familles à bas revenus! A cause du peu d'exemption d'impôts, les familles à revenus moyens se voient imposer au chapitre des nécessités de la vie. On va plus loin aujourd'hui avec ce bill, puisqu'on empêchera les enfants des familles qui n'ont même pas le moyen de payer l'impôt, de recevoir un peu plus d'allocations, afin de pouvoir payer la hausse constante du prix des aliments qui ne cesse de grimper. Je prétends donc que cet article du bill est anti-familial et anti-social. Voilà pourquoi je ne puis admettre d'abord que certains articles soient inclus dans ce bill omnibus, et je souhaite de tout cœur qu'au comité permanent, on sélectionne ces articles et on fasse la lumière sur chacun, afin qu'ensuite on vote sur chaque article, pour adopter ou rejeter le bill à la Chambre.

● (1740)

[Traduction]

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, le bill C-19 n'est qu'un petit bill, une mesure mesquine aux objectifs ignobles comme bien d'autre petits bills que le gouvernement soumet périodiquement à l'examen de la Chambre.

Néanmoins, je suis heureux et même soulagé de voir que ce bill va enfin supprimer définitivement la Compagnie des jeunes Canadiens. Je me demande ce que sont devenus les administrateurs de ce programme, les trublions amis du premier ministre (M. Trudeau). J'étais présent avec le député de Provencher (M. Epp) à une réunion du comité permanent, l'an dernier, lorsque les représentants de la Compagnie sont venus témoigner. C'est moi qui leur ai demandé de nous remettre un rapport annuel, de nous rendre compte de leurs activités, ne serait-ce qu'au pied levé. J'ai eu l'occasion de les entendre rendre compte, en gros, d'au moins une partie de leurs activités; je me souviens d'une discussion avec un prêtre catholique d'une petite localité à laquelle les représentants de la Compagnie des jeunes Canadiens avaient rendu une visite prolongée. Ils ont créé une telle division dans cette petite localité que cela a entraîné un véritable bouleversement social, une perte totale de respect envers les anciens de cette localité. Ils prêchaient ni plus ni moins la doctrine socialiste.

A l'instar du député de Provencher, je suis révolté de voir que le rapport annuel que la Compagnie des jeunes Canadiens nous a remis il y a quelques jours est pour l'année 1974. Le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) a dit que la Compagnie avait été conçue pour fomentier des troubles. Ce programme libéral obtiendrait naturellement l'appui du NPD et ferait son admiration. Quoi qu'il en soit, nous assistons aujourd'hui au début de l'effondrement de la Compagnie des jeunes Canadiens et également de «Mal information Canada». En tant que librairie, c'était probablement une réussite si cet organisme avait pu éviter le double étiquetage. Il avait également l'habitude de proposer des programmes de plusieurs millions de dollars qui étaient à moitié terminés, à moitié rédigés, mal conçus et continuellement rejetés par le ministre responsable—je m'abstiendrai de dire encore une fois «à moitié». Cet organisme, enfant errant dans la jungle de la bureaucratie et faible d'esprit, est bien enterré. Qu'il repose en paix.